

LE PÈRE PEINARD



Réflecs

HEBDOMADAIRES
d'un

GNIAFF

ABONNEMENTS
FRANCE

Un an 6 fr.
Six mois 3 fr.
Trois mois 1 fr. 50

BUREAUX: 4 bis, rue d'Orsel, Paris
OUVERTS DE 9 HEURES DU MATIN A 6 HEURES DU SOIR
Adresser toutes les Correspondances à l'Administrateur

ABONNEMENTS
EXTERIEUR

Un an 8 fr.
Six mois 4 fr.
Trois mois 2 fr.

Mince de Chasse aux Anarchos !

TOUJOURS LA TROUILLE CHEZ LES JEAN-FOUTRE

Zouh là là! Les Vignerons rouspètent

LE MIDI BOUGE !



Ousqu'on va?

Mince de turbin que les bouffe-galette ont abattu depuis huit jours !

Nom de dieu, qu'elle ardeur !

Mais aussi, leur cuir était en jeu.

Est-ce à dire qu'ils ont rogné les griffes à la misère ?

Tralala ! cette horrible goule les a aussi crochues aujourd'hui qu'il y a six semaines. Tous ces jours-ci, c'est par demi-douzaines que j'ai dégotté dans les quotidiens des morts de faim et des suicides.

La place me manque pour les aligner à queue leu-leu, nom d'un foutre !

D'ailleurs, hélas, ces maudits drames se ressemblent bougrement entre eux : y a que l'âge des mistouffiers qui varie.

« Décidément, ousqu'on va ? » C'est l'interrogement que va se poser plus d'un jobard.

— 0 —

— Ça, mes petits agneaux, faut le demander aux socialos à la manque.

Ils nous répondront qu'en ce qui les touche, ils savent rudement bien ou ils vont !

« L'appétit vient en mangeant ! » dit le proverbe.

A preuve, c'est que Guesde et autres marlous de la Sociale, qui jusqu'ici n'avaient fait les yeux en coulisse qu'aux banquettes de l'Aquarium, mis en train par leur succès électoral, guignent la Triperie sénatoriale.

Ils n'ont pas assez de malédictions pour les gars à la redresse qui, trouvant que la racaille de la haute a assez piqué dans l'assiette au beurre, voudrait y mettre fin, — et rêvant de foutre en miettes la fameuse assiette, afin que chaque bon bougre en récolte un tesson.

Foutre ! -Faut plus parler de choses pareilles aux socialos pisse-froid.

N'oublions pas que Basile-Guesde a débuté dans un quotidien ou l'Yves Guyot avait la haute main : *les Droits de l'Homme*. Ça remonte à 1876. Ce canard avait de l'estomac, nom de dieu ! Mais, turellement, si Yves Guyot, aussi bien que Basile-Guesde s'y faisaient les défenseurs du populo, ce n'était que pour lui grimper sur le dos.

Ça y est aujourd'hui !

Et nom de dieu, l'un comme l'autre, n'ont pas assez de glaviauts à cracher sur les zigues d'attaque.

C'est à un tel point, les camaros, qu'il ne faudra pas s'épater si, d'ici quelques semaines, on nous apprend que Guesde et Gallifet ont soiffé ensemble dans un bouibis de la haute et ont trinqué au prochain massacre du populo.

Basile-Guesde est mûr pour le fumier !

— 0 —

Pas moins, nom de dieu, la marmitade de l'Aquarium a dérangé un tantinet le plan de tous ces pisse-froids.

Ces socialos à la flan avaient su, grâce à leur larbinage, se mettre dans les petits papiers de la gouvernance.

Patarouf! Voilà que la bombe de Vaillant est venue troubler leurs rêves.

Turellement, ils n'ont pas perdu le nord: ils se sont époumonnés à gueuler leur réprobation.

Depuis lors, la *Petite République* n'est farci que de dégueulages contre les anarchos. Les chieurs d'encre de ce quotidien qui ont *essayé* du socialisme après avoir usé de l'opportunisme et autres saloperies politicardes en *isme*, fulminent dur.

Pour eux, la « légalité », y a que ça!

C'est dire que les jean-foutre de la haute n'ont pas le trac de pareils moineaux. Pardienne, que craindre de ces serre-fesses?

Qu'ils vous foirent dans la main, peut-être, — mais rien autre, nom d'une pipe!

Aussi, les socialos ne sont pas à la noce, maintenant que la gouvernance prend des mesures de réaction: ils ont le trac d'être éclaboussés. Ils craignent que leurs protestations de platitude ne suffisent pas à les garer des avaros.

Aussi se sont-ils foutus illico à beugler que la marmite de Vaillant était payée par sa Jean-Foutrierie Carnot.

Déjà pour Ravachol on nous avait servi pareille infection.

Ces cocos-là se figurent qu'il n'y a qu'eux dans le monde — que tout se fait pour eux ou bien contre eux. Qué sacrés daims!

—o—

Si ces tristes socialos n'avaient pas, depuis belle lurette, foutu au rancard ce que Guesde appelait il y a quinze ans la *Liquidation Sociale*, peut-être qu'ils parleraient autrement.

Si moules qu'on puisse les imaginer, ils comprendraient que les grosses légumes ne veuillent pas se laisser *liquider* sans se racrocher à leur situation.

En effet, si canulantes que paraissent les mesures dégueulasses prises par la gouvernaille, elles s'expliquent par la trouille de ces chameaux: ils ne veulent pas lâcher leur saint-frusquin!

Reste à savoir si ces garces de lois atteindront leur but?

Nom de dieu, ce serait la première fois!

Jamais on n'a vu des lois aussi charognardes qu'on puisse les imaginer, couper la chique à une Révolution.

Tenez, les camaros, sans aller chercher bien loin, reluquons ce qui s'est passé en Allemagne: En 1879, Bismarck accoucha d'une trifouillée de lois, cousines de celles qu'on nous a collées sur le dos. Pendant une douzaine d'années, les socialos étaient traqués comme le sont aujourd'hui les anarchos en France.

A quoi ça a abouti?

A rien foutre! Un beau jour il a fallu coller toute cette saloperie légale au rancard et avouer qu'il n'y avait pas méche de tordre le cou au socialisme.

Turellement, nom de dieu, qu'actuellement toute l'Allemagne est socialote et que les idées anarchotes y germent ferme.

Ce qui a été raté en Allemagne réussira-t-il en France? Peau de balle!

PIÈGES A BONS BOUGRES

Hein, nom de dieu, ils n'ont pas chômé cette semaine, les bouffe-galette de l' Aquarium!

Eux, si feignasses d'ordinaire ont mis les bouchées doubles. Dam, puisque leur sale peau a été menacée, ils ont oublié d'être clampias.

Par exemple, tout en votant sans démarrer la fournée de lois que réclamaient les bourriques ministérielles, ils n'oubliaient pas le chemin des chiottes.

Depuis la marmite de Vaillant, les pompes à merde sont en permanence à l' Aquarium: y a pas méche d'arriver à vider les fosses. De mémoire de vidangeur on n'avait pas vu pareille inondation!

Mais foutre, laissons les chéquards à leur trouille et à leur turbin dégueulasse et occupons-nous un brin des avaros que leurs garces de lois suspendent sur nos margoulettes. C'est plus une épée, kif-kif celle qu'un jean-foutre de l'ancien temps avait attachée par un cheveu au-dessus de la citrouille de Damoclès, — c'est une tour Eiffel que les gouvernants viennent d'accrocher par une ficelle bougrement mince, à trois pouces de nos caboches.

Faudrait être bêtas pour ne pas chercher à s'engarer. Cré pétard, les fripouillards de la haute jubileraient trop si on allait donner tête baissée dans leur panneau!

Heureusement, si vaches que soient ces lois, y a plan de ne pas se faire piper: suffit de les connaître un tantinet.

Voilà le hic! La gouvernaille a soin de ne pas nous apprendre de quoi il retourne — sous prétexte que les lois sont une science infuse — en réalité pour qu'on soit mieux sous sa coupe: qu'on pêche par ignorance.

En outre, cette ignorance lui permet d'embobiner des tas de bons bougres.

Ainsi, la semaine dernière la rousse s'était foutue en campagne, serinant à tous les marchands de journaux que s'ils vendaient le *Père Peinard* ils seraient foutus au clou illico!

C'était des mensonges, nom de dieu! Y a rien dans les nouvelles lois qui permette pareille crapulerie. Mais comme les marchands de journaux ne savaient pas, ils coupaient dans les ragougnasses policières.

La *Terreur Verte* était si carabinée, qu'un bistrot de la rue du Croissant n'a pas osé garder les paquets de canards, — rien que pendant une heure! Il avait pris pour argent comptant les meneries de la renacle et ne voulait rien entendre, craignant que, pour pareille babiole on ne lui ferme son établissement!

Afin d'éviter le retour de pareilles crapuleries policières, et aussi pour fixer les bons bougres et les marchands de journaux, je va donner quelques explications sur les nouvelles lois, — en commençant par celle contre la presse:

ARTICLE 24

Ceux qui par l'un des moyens énoncés dans l'article précédent (c'est-à-dire d'après l'article 23, ceux qui, soit par leurs discours, cris ou menaces, proférés dans des lieux ou réunions publics, soit par des écrits, des imprimés vendus ou distribués, mis en ventes ou exposés dans des lieux ou réunions publics, soit par des placards ou affiches exposés aux regards du public), auront directement provoqué soit au vol, soit au crime de meurtre, de pillage et d'incendie, soit à l'un des crimes punis par l'article 435 du code pénal, soit à l'un des crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat, prévus par les articles 75 et suivants jusque et y compris l'article 83 du même code, seront punis, dans le cas où cette provocation n'aurait pas été suivie d'effet, de un à cinq ans

d'emprisonnement et de 100 à 3,000 francs d'amende.

Ceux qui, par les mêmes moyens, auront, directement provoqué à l'un des crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat prévus par les articles 86 et suivants jusque et y compris l'article 101 du code pénal seront punis des mêmes peines.

Seront punis de la même peine ceux qui, par l'un des moyens énoncés en l'article 23, auront fait l'apologie des crimes de meurtre, de pillage ou d'incendie ou des délits de vol ou de l'un des délits prévus par l'article 435 du code pénal.

Les modifications consistent en ceci:

Primo, la loi de 1881, punissant la provocation non suivie d'effet, de trois mois à deux ans de clou. La loi nouvelle allonge la sauce: ça va de un an à cinq ans.

Deuxièmement, l'ancienne loi ne punissait pas la provocation au vol.

Troisièmement, les provocations à la destruction de turnes par la dynamite et autres ingrédients, sont punis pareillement: c'est ceux que vise l'article 435 du code pénal.

Quatrièmement, l'apologie des faits qualifiés meurtres, pillages, incendies, dynamitades ou délits de vol, n'étaient pas poursuivis. Aujourd'hui, y a pas d'erreur!

Ainsi, malheur à qui approuvera un meurtre-faim coupable d'avoir choppé une miche chez un boulanger. V'lan! Cinq ans sur le rabble de l'approbateur... Tandis que le pauvre bougre qu'aura rousti le pain s'en tirera avec quinze jours ou un mois de clou!

C'est ça que l'Yves Guyot et autres salopians du calibre de Sigismond Lacroix appellent « faire rentrer la presse dans le droit commun! »

Par exemple, nom de dieu, il sera toujours permis de casser des encensoirs sur le nez des voleurs de la haute. On pourra, sans risquer cinq ans de prison, faire l'apologie d'Hébrard, directeur du *Temps* et sénateur, qui a raboté, — honnêtement, — dans le Panama, un million et sept cent mille balles.

ARTICLE 25

Toute provocation par l'un des moyens énoncés en l'article 23, adressée à des militaires des armées de terre ou de mer, dans le but de les détourner de leur devoir militaire et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs dans tout ce qu'ils leur commandent pour l'exécution des lois et règlements militaires, sera puni d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 100 francs à 3,000 francs.

Cet article est kif-kif l'ancien, sauf les peines qui sont bougrement allongées: avec la loi de 81, ça allait d'un mois à six mois et d'une amende de 16 à 100 balles.

Voilà pour les pénalités nouvelles. Reste à connaître quels sont les responsables?

Pour ça, y a pas de changement; la vieille loi reste, voilà l'article 42 qui énumère à queue leu-leu les responsables:

Seront passibles comme auteurs principaux, des peines qui constituent la répression des crimes et délits commis par la voie de la presse, dans l'ordre ci-après, savoir: 1° les gérants ou éditeurs, quelles que soient leurs professions ou leur dénominations; 2° à leur défaut les auteurs; 3° à défaut des auteurs les imprimeurs; 4° à défaut des imprimeurs les vendeurs, distributeurs ou afficheurs.

Tonnerre de brest, y a pas à tourner autour du pot: les vendeurs et distributeurs d'un canard ne sont poursuivables qu'en quatrième ligne et lorsqu'il n'y a ni auteur, ni gérant, ni imprimeur, — c'est-à-dire lorsque le journal est clandestin.

Ça n'a jamais été le cas du *Père Peinard*, nom de dieu!

J'ai pas besoin d'appuyer sur la chanterelle pour prouver combien était crapulard le mensonge des roussins allant baver dans tout Paris que les marchands de journaux étrenneraient dur s'ils vendaient le *Père Peinard*.

En province, les pestailles ont fait mieux : des vendeurs m'écrivent que les roussins leur ont barboté les numéros et demandent s'ils n'ont plus le droit de crier le caneton dans les rues.

A ceux-ci encore, je réponds kif-kif : la loi sur le colportage n'a pas varié, y a rien de changé, nom de dieu !

Donc, le chapardage de numéros, l'interdiction de vendre ou de crier le caneton dont ils ont été victimes est une illégalité carabinée, comme la mouche s'en permet souvent.

Aux bons bougres à ne pas se laisser influencer, et quand un roussin veut les emmerder, qu'ils lui demandent en vertu de quelle loi il agit. Par exemple, qu'ils aient soin d'être en règle, d'avoir en poche leur récépissé, de manière à être gardés à carreau.

—o—

Hélas, y a encore autre chose dans cette maudite loi contre la presse ; c'est dans la queue que les bouffe-galette ont empilé tout leur venin. Dans l'article 49 ils disent qu'au cas où y aurait quelque chose de provocations ou d'apologies énumérées dans les articles 24 et 25, les numéros du canard, les placards ou affiches incriminés, pourront être saisis conformément aux règles du code d'instruction criminelle.

Comme ces fameuses règles sont en caoutchouc, on a chance de ne plus revoir les imprimés ainsi chapardés.

C'est alors, quand il y aura eu saisie, que les marchands seraient répréhensibles, si, une fois avertis, ils continuaient à vendre le caneton.

Pour ce qui est du Père Peinard, faut espérer qu'on ne donnera pas ce plaisir aux marchands d'injustice ; bibi est résolu à tourner six fois sa plume dans l'encrier avant de lâcher une phrase scabreuse.

Dans un autre becquet de l'article 49, il est dit que dans les mêmes cas de provocation ou d'apologies, le gérant pourra être emboîté illico.

Avec la vieille loi y avait pas mèche : tant que la jugerie n'était pas définitive, le gérant baguenaudait à l'air libre.

—o—

Pour ce qui est de la loi contre la presse, c'est tout, nom de dieu ! Venons-en maintenant à une seconde loi qui, pour le moins, est aussi rigouillarde que dégueulasse.

LA LOI SUR LES EXPLOSIFS

Oh foutre, y en a pas long : une dizaine de lignes, — c'est suffisant pour être idiot. Voici cet article... unique en son genre :

Tout individu, fabricant ou détenteur, sans autorisation et sans motifs légitimes, de machines ou engins meurtriers ou incendiaires agissant par explosion ou autrement, ou d'un explosif quelconque, quelle que soit sa composition ;

Tout individu, fabricant ou détenteur, sans motifs légitimes, de toute autre substance destinée à entrer dans la composition d'un explosif, sera puni d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 50 à 3,000 francs.

Hé là, les finauds, ceux qui avez du flair, dressez donc la liste de tous les ingrédients qui entrent dans les explosifs. Si vous réussissez, mille dieux, je vous fais cadeau de 50 centimètres de ruban Wilsonien.

C'est, qu'en effet, je ne sais foutre pas ce qui pourrait bien être une substance tellement hermaphrodite, que de son conjungo avec une autre y ait pas mèche d'en faire naître un explosif.

Tout, nom de dieu ! Tout peut servir dans cette occase.

Garde à vos, si vous détenez de la glycérine pour vos engelures, du coton pour bour-

rer les nichons de votre copine, du chlorate de potasse au lieu de pastilles Géraudel, du sucre, du papier buvard, etc., etc. Des et cœtera on peut en ajouter jusqu'à la semaine prochaine !

Surtout fichtre, méfiez-vous de la sciure de bois et ne bouffez jamais de haricots, vu les explosions postérieures qui en sont la conséquence.

Et vous, les mômes, rapportez vite vos pistolets de pacotille au bazar, c'est « des engins meurtriers ! » En outre, plus jamais ne touchez à une amorce ni à un pétard !

—o—

Cré pétard, les dégueulasseries que je viens d'énumérer ne sont que de la gnognotte, comparées à l'infecte loi sur

LES ASSOCIATIONS DE MALFAITEURS

Ça, voyez-vous les camaros, ça nous ramène par train express à l'Inquisition.

Ne croyez pas que je blague, foutre !

Déjà un des chieurs d'encre les plus puants qu'il existe sur la boule ronde, Edmond Lépelletier, un de ceux que Jules Vallès avait gentiment baptisés « cochons vendus » vient de réclamer dans une pissotière de l'*Echo de Paris*, le rétablissement de la torture pour les anarchos.

En attendant, on nous sert la fameuse loi des malfaiteurs ; piguez le morceau :

« Art. 265. — Toute association formée, quelle que soit sa durée ou le nombre de ses membres, toute entente établie dans le but de préparer ou de commettre des crimes contre les personnes ou les propriétés, constituent un crime contre la paix publique.

» Art. 266. — Sera puni de la peine des travaux forcés à temps quiconque se sera affilié à une association formée ou aura participé à une entente établie dans le but spécifié à l'article précédent.

» La peine de la relégation pourra en outre être prononcée, sans préjudice de l'application des dispositions de la loi du 31 mai 1854, sur l'exécution de la peine des travaux forcés.

Les personnes qui se sont rendues coupables du crime mentionné dans le présent article seront exemptes de peine si, avant toute poursuite, elles ont révélé ou fait connaître l'existence de l'association.

» Art. 267. — Sera puni de la réclusion quiconque aura sciemment et volontairement favorisé les auteurs des crimes prévus à l'article 265 en leur fournissant des instruments de crime, moyens de correspondance, logement ou lieu de réunion.

» Le coupable pourra, en outre, être frappé pour la vie ou à temps de l'interdiction de séjour établie par l'article 19 de la loi du 27 mai 1885.

» Seront, toutefois, applicables au coupable, des faits prévus par le présent article, les dispositions contenues dans le paragraphe 3 de l'article 266. »

Ohé, les zigues à la redresse, ruminez ferme ce flanche légal, c'est le meilleur moyen de vous garer de ce maudit traquenard.

Qu'est-ce qu'ils veulent donc viser les jean-foutre, lorsqu'ils parlent d'entente établie dans le but de préparer des crimes... ?

C'est y les groupes anarchos qu'ils guignent ? De ce que les bons fioux qui vont chez le bistrot où la réunion est annoncée, ont dans le nez la propriété individuelle et voudraient voir patrons et gouvernants aux cinq cent mille diables, les juteurs vont-ils conclure qu'il y a entente, et que ces gas préparent un coup ?

Mais alors, voyez ou ça va : je connais un groupe (dans une ville que je ne nomme turellement pas) qui a pour étiquette un titre à horripiler les bourgeois. A peu près toutes les semaines, la convocation paraît dans le caneton. Or, la principale occupation des camaros du groupe, je pourrais quasiment dire la

seule, c'est la pêche à la ligne. Tous les samedis, après s'être serré la cuillère, on fixe le rendez-vous du dimanche et, à patron-minette, tous en chœur s'en vont pêcher la baleine de rivière.

Si on applique cette vache de loi aux groupes anarchos, en voilà un qui ne passera pas au travers, nom de dieu !

Est-ce à dire que se réunir à dix ou douze pour pêcher à la ligne constituée, quand on est anarchos, une association de malfaiteurs ?

Turellement, comme les grosses légumes ne peuvent rien faire proprement, pas même une crapulerie du calibre de cette loi, ils y ont déposé une belle ordure : les salopiards qui auront cassé le morceau ne seront pas envoyés au bagne.

Heu, heu, malgré cette promesse m'est avis que les Bricou feront aussi bien de taire leur bec, — entre promettre et tenir, y a un sacré cheveu !

Comme de juste, l'article 267 ne dépare pas la collection : on y dégueule que quiconque aura favorisé les auteurs de l'entente en leur fournissant des moyens de correspondance, des lieux de réunion, etc., écoperà de la réclusion.

Hé, hé, sous cette roche il y a une anguille qui m'a bougrement l'air d'avoir une gueule de vipère !

Moyens de correspondance... lieux de réunion... jusqu'à ça perche !

Les marchands d'injustice n'auraient-ils pas dans leur citrouille l'idée que ça gîte à la dernière page des canetons anarchos, sous forme de convocations ou de communications ?

Ce qui me fait poser pareille question, — qui semble loufoque à vue de nez, — c'est que l'an dernier le fiston Pouget a moisi cinq semaines à Mazas, accusé avec un tas d'autres bon fioux d'association de malfaiteurs.

Il eut même cet avantage sur les copains, c'est qu'il resta à Mazas trois jours seul, les autres ayant été relâchés, — ce qui ne l'empêchait pas, quoique seul, de former quand même une association de malfaiteurs.

Or, il m'a raconté que les boniments que je viens de coller sous le blair des copains sont du même tabac que les ragougnasses du juge instructeur cherchant à le convaincre qu'il était un malfaiteur associé.

Mince de rigolade quand les fouillemerde du code sortirent de leur vermineux bouquin cette accusation hurluberlue !

Ce que les gas se payèrent la poire des juges instructeurs, les chinant dans les grands prix.

C'était si rigouillard qu'il n'y eut pas plan de faire un procès.

—o—

Aujourd'hui, c'est une autre paire de manches : on a collé une telle rallonge à cette garce de loi qu'il y a mèche de condamner qui on voudra avec.

Est-ce à dire que, même en usant des plus infernales vacheries, la gouvernaille a chance de couper la chique aux idées anarchotes ?

Ouiche ! Aurait-elle la possibilité de coller au ballon et d'expédier dans l'île déserte du chieur d'encre Charles Laurent, tous les anarchos connus ou inconnus de France et d'Algérie, que ça ferait autant qu'un lavement à la tour Eiffel.

Le lendemain, ce serait à recommencer, nom de dieu !

Les anarchos c'est kif-kif le chiendent : ils ont des racines si profondes dans la société qu'on pourrait la retourner sans dessus-dessous sans leur couper la chique.

Y a une raison à cela, foutre : c'est que les idées anarchotes sont la conséquence fatale de la mauvaise organisation actuelle.

Si les grosses légumes avaient le nez creux,

au lieu de se donner un tintouin du diable et sans espoir de réussir, pour faire la chasse aux anarchos,

Ils se foutraient carrément à faire la chasse à la Misère !

Ça serait la plus chouette réponse à faire à la marmite de l'Aquarium.

LES VIGNERONS BOUGENT !

Troun de l'aire, les vigneronnons n'ont pas l'air de vouloir claquer du bec sans rouspétance !

On sent qu'ils ont du jus de raisin dans les veines, nom de dieu ! C'est pas comme nous, pauvres prolos des villes qui ne soifions que du piccolo de Bercy.

Y a trois semaines, c'était les bons bougres de Perpignan qui, sans faire de magnés parlaient de refuser l'impôt et de faire du chambard.

Foutre, c'est pas fini, cette histoire là !

Les gas ne sont pas que des bavards : ils agissent, mille dioux !

A PÉZILLA, un patelin qui est à un saut de puce de Perpignan, le maire vient d'emboîter le pas au tribunal de commerce : l'autre dimanche, à la tombée de la nuit le crieur public a tambouriné dans tout le patelin que par ordre de Monsieur le maire, les culs-terreux de la commune sont invités à refuser les impôts au percepteur jusqu'à nouvel ordre.

Cré pétard, ça me remet en souvenance l'histoire de la Vache à Gambon : c'était à la fin du règne de Badingue.

Hé, hé, ça ne serait-il pas un symptôme du même calibre, ce refus de l'impôt dans le Midi ?

Ça se pourrait, mille diables !

On ne me sortira pas ça du siphon : quand les paysans tirent à cul, ronchonnet et ne veulent plus cracher, c'est signe que la gouvernance qu'ils subissent est salement attigée.

M'est avis que c'est le cas de la Raie publique, nom de dieu !

Plus d'impôt !... sale-coup pour les bouffegalette et tous les mecs de la haute.

—o—

Et zou, la itou ! C'est pas que du couchta de Perpignan que les vigneronnons se grouillent.

C'est kif-kif bourriquot dans les parages de Montpellier.

Dimanche dernier 30,000 campluchards ont processionné dans Montpellier. Ce que ça devait être chouette à reluquer une manifestation pareille !

Les routes étaient noires de culs-terreux, s'amenant dans leurs carrioles pour ne pas rater le coche. En plus, à chaque train il en dévalait des fourmillières ; les locomotives n'en pouvaient plus souffler !

Toute cette foulitude paradait dans la ville, moitié joyeuse, moitié grondeuse.

Ah foutre, si les mouchards avaient osé écouter ce que gueulaient les vigneronnons, ils auraient pu faire une sacrée récolte de délits de paroles. Cré dieu, on ne machait pas leurs vérités à tous les frimouillards de la haute.

Je sais bien que cette manifestation avait à sa tête des maires, des conseillers cipaux, même quelques légumiers, — et que ça lui donnait une tournure bon enfant.

Pas moins, si j'étais la gouvernance, ça me foutrait autant le trac que la dynamitade de l'Aquarium ; je vois bien d'où est parti le processionnement des vigneronnons, — mais je n'aperçois pas le point d'arrivée ?

A vue de nez, ce qu'ils réclament a l'air d'être de la roupie de singe. Mille dioux, en grattant l'écorce, leur dada est plus sérieux ; ce qu'ils veulent, c'est le droit à la croustille et la suppression des emmerdements.

C'était rupinskoff, ce processionnement des 85 communes, leurs drapeaux faisant risette au soleil entrelardés de pancartes oùsqu'on lisait : *Guerre à la viticulture de Bercy. — Suppression des octrois. — Suppression du privilège des bouilleurs de cru. — Prohibition des vins artificiels.*

La manifestation a défilé devant la préfecture : le préfet reluquait le tableau et au fur et à mesure son pif s'allongeait, tellement qu'à la fin, le pauvre blair aurait pu servir de jarretière à la tour Eiffel.

Un des emmancheurs de la manifestation a débité à monsieur le préfet un petiot pallas qui sous sa mine douceuse sentait bougrement le vinaigre :

« Notre syndicat, en prenant l'initiative de ce mouvement a voulu que vous puissiez dire aux ministres que trente mille viticulteurs se sont donné rendez-vous sous les fenêtres de la préfecture pour vous faire part de leurs souffrances, en indiquer les causes, et supplier le gouvernement d'y porter un prompt remède les soixante mille signatures dont se couvrent nos feuilles de pétitions, attestent la légitimité de nos revendications, et prouvent combien elles sont unanimes. »

La conclusion n'est pas piquée des vers, nom de dieu ! Voyez plutôt, les camarlouches :

« Si la gouvernance ne fait rien pour nous, nous serons forcés de renvoyer nos ouvriers, d'arracher nos vignes et enfin de **laisser en souffrance la feuille du percepteur.** »

Hé, hé ! C'est simplement le refus de l'impôt !

Hein, j'avais-t'y raison de dire que la gouvernance serait bien avisée en ayant le trac d'un pareil mouvement ?

En effet, peut-elle accorder aux vigneronnons ce qu'ils réclament ? Turellement que non ! Autant vaudrait qu'elle se foute à l'égout elle-même.

Donc... je laisse aux camaros de conclure.

Le gas qui a jacté au préfet a prononcé une parole bougrement significative : *Le combat ne fait que commencer !*

Foutre de foutre, je serine à nouveau ce que j'ai déjà dit : « Si j'étais la gouvernance je ferais blinder mes fesses illico ! »

SI C'EST PAS VRAI...

Si c'est pas vrai... Le *Journal*, le quotidien du chocolatier Menier et du marchand de plâtre Letessier, — association bien comprise celle-là : elle a rapporté des millions !

En effet, Letessier fournit le plâtre, Menier le fourre dans son chocolat, — c'est pourquoi le chocolat Menier est le seul qui blanchisse en vieillissant.

Or donc, dans le *Journal* de ces richards, j'ai tranché avant-hier le flanche suivant :

Un magistrat instructeur, le poing droit sur la cuisse droite, le poing gauche sous le menton, écoute les déclarations d'un quadragénaire arrêté : *primo*, pour vagabondage, — *secundo*, pour vol, — *tertio*, pour attentat à la pudeur.

Hein, la chouette série de délits !

Vagabondage : défense d'être dans la mistoufle ;

Vol : défense de bouffer ;

Attentat à la pudeur : défense de pisser contre les murs.

Mais, je cède le crachoir au *Journal* ; le juge instructeur interroge le vieux :

Ah certes ! oui de oui ! que je suis anarchiste !... Alors qu'on élève des monuments, tel que l'ignoble Arc-de-Triomphe, à la gloire des *ceusses* qui crèvent leurs frères, on supprime les héros qui, comme les Ravachol et les Vaillant, s'en prennent à ces crapules de bourgeois !... Je trouve stupides les ouvriers qui travaillent des douze heures par jour pour

nourrir ces saloperies... Enfin, faut-il être maboule de s'esquinter pour être riche au moment où on est vieux et qu'on ne peut plus rigoler ?... Bon Dieu ! je voudrais...

— Vous voudriez ? interrompt placidement le magistrat.

Je voudrais, dit l'autre, qu'on étrippe tous les pignoufs qui ont de l'argent, qu'il n'y ait plus de sergots, plus de juges et qu'on ouvre les prisons !... Je voudrais, en un mot, la République honnête. Et je...

L'interrogement continue... Je fais grâce du restant aux camaros.

La Noël des pauvres bougres

Foutu sale temps, il fait frio, et quand on a rien à bouffer, le brouillard à couper au couteau est tout de même une sale nourriture !

A preuve que tous les médicinards vous diront de ne jamais sortir à jeun, le matin, quand il brouillasse.

Parfaitement !

Ils sont de cette force-là.

Quand un déchard est sur le point de lâcher la rampe, le moins qu'ils puissent lui ordonner, sans compter leurs sales drogues, c'est du repos et de la croustille apétissante.

Ah ben ! mes cochons, vous en avez du culot ! Ousque vous avez vu ça chez les peinarde, du repos et du bricheton ? Pas moins que le remède est bon et qu'il ne s'agit que de l'appliquer.

—o—

Noël, Noël ! Le temps des réveillons et des lippées franches.

Chez les épicemards s'empilent des charibotées de victuailles, — tellement qu'elles en débordent sur les trottoirs.

A la porte des boulangers c'est la bonne odeur des miches sortant du four.

Chez les rotisseurs la broche tourne toute seule et la graisse s'égouline devant les bûches flambantes.

Les bouchers nous épatent dans les grands prix : des bœufs tout entiers ! des quartiers de veau parés de dentelles ! des gigots dans leur manchette ! Foutre, c'est un beau coup d'œil.

On voit aussi chez les fourreurs des pelures étoffées.

Chez les tailleurs, des paletots, des grimpants, — le tout chaud comme de la plume.

Chez les cordonniers, des permissions de circuler en bon cuir (je m'y connais, fouchtra !) et des jambières, et des semelles caoutchoutées, et des croquenots pour la neige.

Dans les grands magasins : aux *Plus Vastes*, au *Bé-M*, chez *Ji-Ji*, on peut y flanocher des heures et des heures, c'est plein de coins et de racoins où les belles lingeries, les étoffes épaisses, les draps moelleux, les tapis, les dentelles, etc., etc., montent du plancher au plafond.

Ah, nom de dieu ! On voit bien des choses dans la rue ; mais quelquefois on y ramasse un purotin qu'a pas croûté depuis deux jours.

Parfaitement !

Et puis, y a des gosselines de douze ans qui, pour faire bouffer père et mère, vendent des fleurs aux juges gâteux.

Et des vieilles femmes dont les quinquets pleurent plus de larmes qu'elles n'ont de sang, qui ont le nez rouge pire que si elles étaient soûles, dont la main tendue tremblotte et qui chantent des airs d'enfants.

On voit bien des choses dans la rue !

Mais ce qu'on n'y rencontre guère, ce sont des bandes de loupiots délurés, kif-kif ceux qu'on a sucés l'autre jour :

Sur le boulevard Voltaire, dimanche dernier à la nuit tombante, ils étaient bien une dizaine de gamins dont le plus vieux ne dépassait pas...

sait pas quize ans. Armés de bâtons crochus, ils pêchaient aux étalages, saucissons, pâtés, cotelettes..., tout le bazar qui fourre l'eau à la bouche !

Rue Vieille-du-Temple, les sergots en ont arquépiné trois. Ils s'appelaient :

Constant Albert qui trimballait une demi-douzaine de poulets ;

Coénit bosselé d'un quartier de porc par devant et d'un morceau de mouton par derrière ;

Et Halley qui se tirait des pieds avec un rosbif à faire loucher Pantagruel.

Foutre de foutre, m'est avis que lorsque les gros pansus ont reluqué ça dans les quotidiens ils se sont sûrement gratté le cuir chevelu.

Ah ben, c'est du propre !

S'il y en a beaucoup comme ceux-là, c'est pas la prochaine génération qui s'évanouira de faim et de respect, à trois pouces des devantures affriolantes des marchands de soupe.

Nom de dieu, que je pistonne les quotidiens : ohé, les chieurs d'encre, fixez-nous vite ! Faites le dénombrement de ces petiots gas, — qu'on sache illico s'ils sont légion... ou simplement un demi-quarteron ?

— 0 —

Autrefois, les bons loufoques adoraient un pauvre, couché tout nu dans sa crèche de paille !

Ils l'adoraient sur la foi d'une histoire ancienne, dont le sens s'est perdu en route :

Une nuit, il y a longtemps, — et c'était loin d'ici, — la neige tombait et l'on gueuletonnait en famille dans les turnes bien rembourrées de la ville.

Une pauvre bougresse de vagabonde, prise des douleurs de l'enfantement, se traînait de porte en porte, chassée par les larbins qui à grands coups de balai l'envoyaient paître, blaguant son gros ventre.

Rebuttée par les hommes, elle entra chez les bêtes.

Dans une écurie, où le vent faisait ses galipètes, où la pluie et la neige arrosaient le sol, elle fut accueillie par un bœuf et un âne. Là, sur la paille, toute trempée autant par ses larmes que par la lance, elle mit au monde un petit bougre.

Celui-là même qui, ayant atteint l'âge d'homme, devait crampser, torturé sur la potence, insulté par les richards et les puissants, — et tout ça parce qu'il avait eu l'aplomb de proclamer le triomphe des pauvres.

L'histoire est toute simplette et bougrement instructive nom de dieu ! N'empêche que les cléricochons l'ont si bien fardée qu'ils en ont fait une leçon de lâcheté, au lieu d'un galbeux exemple de révolte et d'amour désintéressé.

— 0 —

Enfin, suffit, mille bombardes !

Faut n'adorer personne, et pas plus l'un que l'autre ! C'est malsain pour notre jugeotte de se prosterner et de se pâmer sans comprendre : c'est une foutue maladie qui a pour étiquette *mysticisme*.

Quand on a ça dans le sang, on commence par être martyr, — on finit par être bourreau.

— 0 —

Aujourd'hui, les gens de Noël n'adorent plus le morveux de Bethléem ; mais regardez les pauvres bougres et les mendigots en extase devant les vitrines de charcutiers :

Les yeux écarquillés, courbant la tête, ils admirent quelque chose de très loin, qu'ils n'oseront jamais toucher :

Ils adorent la dinde truffée !



C'est pas des manchots, ni des poules mouillées, les gas siciliens, foutre non ! Les *signori* ont rudement à compter avec eux.

Depuis bien longtemps ça biche pas ferme dans cette bougresse d'île. Non pas que le sol y soit pelé comme les fesses d'une guenon, car tout y vient à gogo, mille bombardes ! Les oranges, les olives, les arbouses et les raisins, — toutes les chouettes productions des pays chauds et aussi les céréales y poussent que c'est un vrai beurre. Mais, macarel, les charognards de riches ont tout accaparé.

Et oui, cré coquin ! ils la tiennent d'un bout à l'autre cette bonne terre, ne laissant aux communes que des lopins incultes ou jamais n'a passé la charrue.

Et même, c'est un crime de l'y faire passer la charrue !

On l'a vu à Caltavuturo l'hiver dernier, lorsque pour avoir voulu défricher les Communaux, les campluchards furent canardés par les cognes et les troubades.

Ça marche encore plus mal depuis qu'il n'y a pas eu mèche de rafistoler le traité de commerce avec la France : des floppées de produits, l'huile et la vinasse surtout, frappés de gros droits ne peuvent plus venir dans notre patelin.

C'est un surcroît de mistoufle pour les italgos, car les richards ne pouvant bazarder la récolte à leur guise préfèrent la laisser pourrir que de la donner aux culs-terreux ; pire encore, ils ne veulent plus leur donner de turbin !

Et les gas de renauder et de rouspéter dar-dar.

Depuis longtemps déjà ils avaient emmanché des syndicats, — des *fasci* qu'ils appellent ça, — c'est-à-dire des *fagots* : partant de ce principe que l'union fait la force et que si l'on peut briser une branche en la ployant sur le genou, faudrait avoir plus que la force de Samson pour rompre le fagot.

En effet, cochon de bondieu, à vouloir briser les *fasci dei lavoratori* la gouvernance italienne m'a l'air de ne pas avoir fait ses choux gras.

C'est que les bons fieux des *fasci* sont moins empotés que les types des syndicats parisiens, qui, l'été dernier, se laissèrent foutre à la porte de la Bourse du travail, kif-kif des péteux, — après avoir fait pendant des semaines les matamores et les casseurs d'assiettes... en paroles.

Si les Siciliens sont plus marioles, c'est qu'ils ne se sont pas laissés trop emberlificoter par les salopises politicardes. Les grands chefs cherchent bien à les engluer, mais, cré tonnerre, ils ont beau multiplier les lavements à la guimauve, ça ne prend pas !

Quand les larbins d'Humbert ont voulu dissoudre les *fasci*, les campluchards siciliens les ont envoyé bouler avec perte et fracas. Ça a fait comme des pleines barriques d'huile qu'ils auraient collé sur un feu pâlot : de partout a surgi le chambard, la jacquerie a battu le rappel.

Y a eu de sacrés coups de chiens ; ça a chauffé dur, — et ça chauffe encore, nom de dieu !

La semaine dernière les quotidiens ont raconté que la Volière Municipale de Partinico a été envahie par 4,000 bons bougres et bonnes bougresses qui ont foutu le feu aux pape-rasses ainsi qu'à 18 guérites de la douane.

Ils ajoutaient que c'est en criant « Vive la

maison de Savoie ! » et « A bas les impôts » que les fistons faisaient leur ouvrage.

Je ne sais pas si c'est bien véridique ? Heu, heu... Enfin, prenons-le comme tel.

La maison de Savoie c'est le roi d'Italie, et foutre crier « Vive la maison de Savoie ! » et « A bas les impôts ! » c'est crier : A bas la merde, mais, vive le eul qui la chie !

Baste, les aminches, pourquoi se chiffonner de ce manque de logique du populo ? Nos paternels de 89 ne criaient-ils pas « Vive le roi ! » en coupant la chique à la royauté et aux seigneurs ?

— 0 —

Foutre de foutre, si ça va de ce train, les richards deviendront tout à fait maboules, — aussi bien en Sicile qu'ailleurs !

Déjà ça vient d'arriver au préfet de police de Berlin qui, craignant une attaque des anarchos contre la préfecture avait mobilisé toute le flicaille de la capitale prussienne.

L'andouillard avait même demandé des troubades de renfort : c'était des milliers d'anarchos que dans sa loufoquerie il voyait partir en guerre.

A la fin finale on s'est aperçu que le ciboulot n'y était plus, et mon flic a été expédié au Charenton de l'endroit.

Et qui qui lui a fait virer la cervelle à ce merle-là ?

Apparemment la foutue couillonnade des sacrés radis expédiés à son maître Caprivi.

« Le père des mouches colle des araignées dans le plafond de ceux qu'il veut perdre... » dit le vieux proverbe.

Ohé, mes petits cochons, dans ce cas vous êtes foutus !

Sur cette riche nouvelle, les camaros, je vous souhaite le bonjour.

Le père Barbassou.

FAUT PAS NOUS LA FAIRE !

Un triste mec, Tournadre, celui-là même qui se baladait à Bordeaux avec une fausse lettre du copain Pouget, s'était payé, pendant la grève, un voyage... d'agrément, à Carnaux ; ayant récolté là-bas quelques gnons, il déca-nilla dar-dar du patelin, pour éviter d'autres marrons. Dans sa précipitation, il oublia sa malle chez un marchand de sommeil.

Cette malle a été ouverte ces jours-ci ; dans le fouillis on y a dégoté une carte de visite où Rothschild, le roi des grinches, envoie ses félicitations à Tournadre. Sur une autre carte, la duchesse d'Uzès « regrette de ne pouvoir faire davantage. »

Cela prouve tout simplement que Tournadre broute à plusieurs rateliers.

Mais foutre, vous pensez bien que les sociaux pisse-froid ont saisi cette occase pour baver sur les anarchos.

Pour eux, Tournadre est un anarcho pur sang.

Pas la peine de chercher à leur expliquer qu'ils se foutent le doigt dans l'œil : ils ne voudraient rien entendre, car ils seraient forcés de rengainer leurs salopises.

Ça ne ferait pas leur balle, nom de dieu ! Faut voir ce que la *Petite République* jubile, établissant une comparaison entre Tournadre et la marmite de l'Aquarium.

— 0 —

Pour ce qui est de Tournadre, laissons-le dans sa merde.

Mais, dites-moi, *honnêtes* sociaux, êtes-vous donc si purs pour vous offusquer de la carte de visite de Rothschild ?

Vous feriez bougrement mieux de taire votre bec, car si on regardait par chez vous, on

trouverait de vos copains qui ne reçoivent pas que des cartes de visites de celui qu'un de vos grands chefs appelait autrefois familièrement « le baron. »

Tabarant est un pur entre les purs, est-ce pas ?

J'ai déjà raconté comment il a dépioté son *Catéchisme Socialiste* et a foutu au panier le chapitre le plus chouette : celui contre le *Militarisme*.

Eh bien, que Tabarant tâche de répondre à ma question :

Ne connaît-il pas Laffont, un gros matador distributeur de galette chez le roi des Grinches; n'y est-il pas allé, conduit par un nommé M... et sur la vue de certain passage du *Catéchisme* le Laffont ne s'est-il pas déboutonné ?

Oh foutre, pour ce qui est de bibi, les préjugés, je m'asseois facilement dessus.

Si Tabarant a fait cracher Rothschild j'y vois pas grand mal : ce n'est en somme qu'une petiotte restitution. Le tort qu'il a eu, c'est de ne pas gueuler la chose sur tous les toits.

Ah, il eût été bougrement mariole s'il avait osé coller sur la couverture ; « Ce catéchisme a été imprimé avec de la belle monouille soutirée au roi des Grinches ».

Il aurait foutu les rieurs de son côté, nom de dieu !

—o—

Puisque j'en étais à questionner que je demande à Drumont s'il n'y a pas dans les tiroirs de la *Libre Parole* une babillarde sur ce sujet ?

Si oui, pourquoi Drumont toujours prêt à bouffer les youtres à la croque-sel n'a-t-il pas publié cette lettre ?

—o—

J'en reviens aux socialos à la manque et je leur dis qu'au lieu de trouver tant de défauts aux anarchos, ils feraient bougrement mieux de s'éplucher eux-mêmes.

Toujours la vieille balançoire : on voit le cure-dent que le voisin a dans l'œil et on ne voit pas le bec de gaz qu'on a dans le sien.

LA CHASSE AUX ANARCHOS !

Brouh ! Elle n'est pas piquée des vers la trouille faramineuse qui a relâché le boyau culier des jean-foutre de la haute.

Pour faire croire qu'ils sont des bougres à poil ils ont accouché d'une tripatouillée de mesures plus dégueulasses les unes que les autres.

Des lois de réaction, j'en ai causé, n'en parlons plus !

Mais, tonnerre, ce que les pestailles ont du turbin : ils font des journées de 36 heures ces salauds-là.

Ce qu'on va y trouver un cheveu à la fin de l'année !

Car, turellement, si on augmente le travail de la mouche, si on embauche de nouveaux mouchards, c'est toujours à nos frais.

A telle enseigne que les bouffe-galette viennent de voter 800 mille balles qu'on va rajouter à la floppée de millions que nous coûte annuellement cette puante administration.

—o—

Pour se rassurer, les chiasseurs de la haute n'ont pas trouvé d'autre truc que d'emmerder les bons bougres dans les grands prix.

Dès que Vaillant a été pipé, qu'on a su que c'était lui le marmitard de l'Aquarium, on a voulu à toute force lui dégouter des complices.

« J'ai fait le flambeau tout seulet ! » avait beau rengainer Vaillant, — les enjuponnés et les roussins se bouchaient les oreilles pour ne pas entendre.

Un des bons fieux à qui ils ont cherché pouille, c'est Paul Reclus.

« Le bougre est ingénieur, que les charognards se sont dit, conséquemment c'est lui qui a appris à Vaillant, à fabriquer la poudre verte qu'il a collé dans sa marmite. »

Cré pétard, pourquoi donc n'ont-ils pas foutu à Mazas, le bazardier Ruel ? C'est à sa baraque de l'Hôtel-de-Ville que Vaillant a acheté sa marmite, — 19 sous ! C'est pas chérot : et Ruel a eu dessus son petit bénéf.

Ruel est un vrai complice, nom de dieu ! Seulement il est au pognon : chouette raison pour qu'on lui foute la paix.

J'en reviens à Paul Reclus : quand il a vu Clément, le roussin de Badingue, — qui n'a jamais eu tant de turbin sur la planche, que depuis qu'on est en République, — il s'est dit : « La police est la mère de la Sûreté, esbignons-nous ! »

Et mariole, il a pris ses cliques et ses cliques, oubliant de donner son adresse aux journaloux mouchards.

—o—

Après Paul Reclus, c'est Cohen, un fiston hollandais qui a servi de tête de turc à la rousse : on l'a entoilé par ce qu'il est étranger, et depuis dix jours on le tient au Dépôt, dégueulant sur son compte des trouducuteries à faire gondoler un hippopotame.

A quelle sauce va-t-on le fourrer ? L'explusera-t-on, l'expulsera-t-on pas ? C'est la question nouvelle pour le jour de l'an.

Dam, les bons bougres étrangers qui pour se garer des pièges des gouvernants de leur pays avaient radiné en France, ont été les premières victimes.

Ceux-là sont toujours bons à frire, nom de dieu !

Outre Cohen, y en a une vingtaine d'expulsés.

Et il paraît que les grosses légumes ont l'idée de multiplier par 10 afin d'arriver à foutre dehors quelque chose comme deux cents bons bougres.

La raison ?

Y en a pas, crédieu !

C'est justement pour ça qu'on les expulsera !

—o—

Pour en revenir à Vaillant, tous les chieurs d'encre se sont déguisés en roussins pour dénicher du neuf sur son jeune âge.

Aussi les camaros, ne vous épatez pas si on vous assure qu'en sortant du ventre de sa mère, Vaillant a piaillé par trois fois : « Hi, hi, ah hi ! » Ce qui veut dire « Vive l'Anarchie ! »

Quand il foirait dans ses langes ça puait toujours très fort et on a remarqué avec étonnement que sa fiente avait la même odeur que celle des dépotés. C'est signe qu'il était prédestiné à leur foutre une vraie trouille.

Outre ça, il était méchant comme une teigne : il lui arrivait de mordre le bout du piton de sa mère, croyant que c'était son tétin.

Quand il eut quinze ans, il alla de Charleville à Dijon sans payer sa place.

A seize ans, il plumardait dans un asile de nuit.

A dix-sept ans il tétait avec une paille à même les barriques sur le quai de Marseille.

Je m'arrête, nom de dieu ! Les quelques détails que je viens de dégoiser prouvent clair comme de l'eau d'égout que Vaillant avait été cimenté sur mesure pour bombifier l'Aquarium.

—o—

On a dégueulé à son sujet des pleines pissotières de quotidiens, où on raconte qu'il a dit ceci et cela...

Du chiquet du juge instructionneur !

On ne nous la fait pas.

L'an dernier quand les charognards avaient Ravachol dans les griffes, ils ont fait kif-kif, nom de dieu !

Puis une fois que toutes les vesses de loup lâchées par les tafeurs de la haute ont été dissipées, quand l'atmosphère a été éclaircie on a reconnu que tout ce qui avait été bavé, c'était des boniments de bigotte soule.

Il en sera de même pour ce qu'on jabotte sur Vaillant !

—o—

Sur ce, revenons en à la chasse bougrement trop ouverte contre tous les fistons à la redresse :

Une chose caractéristique : C'est la trifouillée de bons bougres qui, depuis la marmite, ont été sucrés, ici où là, pour avoir carrément approuvé Vaillant.

Y en a pour le moins tous les jours une dizaine de sucrés sous ce prétexte.

Foutre, si les gros marlous avaient deux liards de jugeotte dans les doigts de pied, ils ouvriraient les quinquets et chercheraient à débrouiller le vrai sentiment du populo.

Mais ouat ! Pris aux fesses par la *Terreur Verte*, ils n'ont qu'un dada, inoculer ce choléra aux prolos afin de leur couper la chique.

Les couillons peuvent se taper.

C'est dans cette intention qu'ils enmerdent un tas de bons bougres, prennent des mesures plus tourtes les unes que les autres.

Ainsi, l'autre matin, le roussin badingue-sard Clément s'est amené dans l'ancienne turne de l'*En-dehors*, rue Bochart de Saron.

Y a des mois que le caneton ne paraît plus ! N'importe, ces jean-le-cul espéraient dégouter dans la piôle des tas de fourbis plus espata-rouflants les uns que les autres.

Pas besoin de dire qu'ils ont trouvé peau de zébi !

Outre ça, sur la dénonciation de quelques sales mouchards, les pestailles sont allés dans le faubourg foutre le grappin sur un ébénier, Mérieau.

Ils l'ont poissé au plumard :

« C'est bien, qu'il leur dit, je m'y attendais. Nous devons y passer tous, paraît-il. Je m'en fiche, croyez-le bien ; ce ne sont pas vos mesures violentes, vos arrestations ni vos condamnations qui empêcheront l'Anarchie de faire des progrès. »

Puis, comme le gas passait son veston, les roussins reluquent un tiers-point dont le manche sortait de sa poche.

Ah, mes amis ! Les bourriques ne savaient plus où se fourrer.

Et Mérieau de se payer leur sale poire et de leur répondre en rigolant :

— C'est bon, c'est bon, s'écria le prisonnier, en voilà une frousse ! Vous êtes ici douze contre un et vous avez le trac parce que je prends un outil dont je me sers tous les jours. Mince alors ! »

—o—

Maintenant, les camaros, un petit tour en province :

Des perquisitionnements qui depuis six semaines ont lieu aux quatre coins de la France, rien à dire.

Ça, c'est devenu le train-train habituel : les bons bougres qui ont une pinte de sang dans les veines ne s'épatent pas plus de recevoir la visite des roussins que d'écrabouiller un étron dans la rue... Ils s'essuient et ça fait le joint !

Pas grand chose à dire non plus de toutes les marmites chargées de confitures cambronniennes qu'on récolte dans tous les coins de porte.

Y a pas jusqu'à la province qui n'ait ses petites marmites.

Dam, faut bien être à l'instar de Paris !

On en a pigé une à Amiens entre autres, — et on a fait grand chahut avec ! Il paraît que ce coup là c'était pas de la pacotille...

A Saint-Etienne, les bourriques n'ont pas attendu la récolte des marmites : l'autre jour, sans même un brin de raison, trois bons bougres ont été sucrés parce qu'ils avaient quelques bouts de dynamite chez eux.

Ouh là là, si on se met sur ce pied, faudra qu'on rélargisse les prisons, de façon à pouvoir y empiler tous les mineurs et les carriers de France; au total tous ceux qui manipulent de la poudre de mine !

—o—

Turellement, au lieu de foutre la tremblotte aux zignes à la redresse, toutes ces vacheries ne font que les émoustiller.

Sébastien Faure a fait l'autre soir une conférence à Lyon. Toute la flicaille était dans la salle qui était bondée de bons bougres.

Faure a dégoisé son pallas, puis, mariolle, il a pris à témoin le populo présent qu'il n'avait commis aucun délit de provocation, — et tous se sont dits prêts à venir servir de témoin au jaspineur si les juges avaient l'aplomb de lui chercher pouille.

Les roussins ne s'attendaient pas à celle-là : mince de blair !

Par exemple, ils ont pris leur revanche : avant-hier, Faure devait faire une réunion à Avignon. Tout ronflait chouette; la salle était louée, les murs tapissés d'affiches, mais à l'heure de la réunion le proprio a refusé la salle.

Un coup de jarnac de la pestaille !

Là encore, c'est les anarchos qui ont eu la dernière manche : la réunion ne pouvant avoir lieu, une sacrée ribambelle de bons bougres se sont foutus à processionner dans les rues de la ville, goulant des chansons rupinskoff et distribuant des flambeaux galbeux.



RECTIFICATIONS... FION, FION !

Châlons-sur-Saône. — Nom de dieu, y a un bout de temps que j'ai pas jacté des exploiters de ce patelin.

J'en cause aujourd'hui avec d'autant plus de plaisir que j'ai un brin de rectificance à faire : j'ai attribué à un singe la crapulerie d'un de ses copains.

Quand les jean-foutre Brille et Hascheling ont vu le coup, ils ont jubilé kif-kif des grosses sangsues : « Chouette ! qu'ils ont grogné, si ce caneton du populo est mal renseigné, nous sommes à l'abri de ses racontars et il ne débinera plus nos salopises ».

Mes salauds, erreur n'est pas compte ! Je me fends de ma petiotte rectificance : je me suis gourré quand j'ai dit qu'à la tuilerie Brille et Hascheling fallait exhiber son certificat de première communion.

Ils n'en font rien, les chameaux, et pour deux raisons : primo, voulant exploiter jusqu'à plus soif, ils se foutent pas mal qu'on soit juif, crétin ou mahométan, pourvu qu'on soit de la chair à turbin bien souple et pas ronchonnesse.

Deuxièmement, ils n'exigent pas le certificat en question, attendu qu'ils font turbiner, malgré la loi, des loupiots qui sont loin d'avoir l'âge. S'ils pouvaient, ils embaucheraient des mômes à la mamelle !

L'erreur vient que j'ai confondu crapule avec charogne !

C'est dans l'usine Pinette qu'un bon bougre s'est vu refuser l'embauche pour son gas parce qu'il n'avait pas passé par les sales pattes du raticchon.

TOUJOURS LA DIME !

Mézières. — Ah foutre, cette garce de dime à cinquante mille façons de se déguiser ! A preuve un morvieux de garde champêtre qui, entre autres trucs, en pratique un qui descend en ligne directe de cette grande poufiasse de Dime.

Tous les ans, quand vient la saint Martin, il envoie sa moitié, ou bien il va lui-même taper les jardiniers de Saint-Julien et leur réclame « sa campagne ».

Dam, puisqu'il veille leurs champs, qu'il les protège, faut bien qu'ils aient !

Les bougres pourraient évidemment lui répondre que ce n'est pas pour le roi de Prusse, qu'ils paient des chiées d'impôts.

A cela, le garde répondrait champêtrement que ces maudits impôts passent par tant de pattes crochues qu'il ne lui en revient pas lourd.

Ça peut être vrai pour d'autres, — ça ne l'est pas pour lui : il touche à trois ou quatre guichets !

Turellement, gare à ceux qui l'envoient rebondir et ne crachent pas « sa dime ». Il les guigne nuit et jour et se fait un plaisir de leur foutre un procès-verbal.

Turellement encore, les conseillers cipaux qui devraient veiller au grain, roupillent comme des marmottes.

Ils ne sont pas les seuls, nom de dieu !

BAGNE OU PRISON ?

Orléans. — Amenez-vous dans ce patelin, par le faubourg Jean et vous reluquez une grande bâtisse aux fenêtres si grillées que ça vous fout froid dans le dos.

« Tê, la succursale de Mazas ! » que vous ruminez illico.

C'est ça, — et c'est pas ça, mille tonnerres !

C'est simplement un bain, la fabrique de corsets Desjouis. Les malheureuses ouvrières qui s'esquintent là-dedans gagnent une moyenne de douze à quinze sous par jour. Outre ça, elles sont soumises à une ribambelle d'emmerdements : ainsi, les amendes, il en pleut comme vache qui pisse !

Pas besoin de dire non plus que les pauvres bougresses sont sous la coupe d'un contre-maitre qui ferait un chouette pilier de prison.

« Mais foutre, pourquoi des doubles grillages aux fenêtres ? » vont interroger les curieux Pourquoi ? Voilà le hic !

Peut-être bien que c'est pour faire comprendre aux ouvrières, par l'exemple, qu'elles doivent être grillées par tous les trous.

En effet, si elles ouvrent le bec pour se dérouiller la langue, — flic ! une amende.

Si elles vont pisser plus de deux fois par jour, — floc ! une autre amende !

Cré pétard, c'est pas pour barguigner, mais si on faisait un concours de rosses, le premier prix deviendrait de droit à l'exploiteur Desjouis.

UNE PRIME !...

Montceau-les-Mines. — Oui foutre, une prime à qui retrouvera Patin.

Prime espatarouflante, pyramidale, gondolante et odoriférante : la culotte merdoyée par Guesde le jour de la marmite de l'Aquarium.

A qui le grim pant ?

« Et d'abord, vont interroger les envieux, quoi qu'est Patin ? »

Patin, c'est le chef de la bande de mouchards de Montceau. La bande des 27 sous, comme on les a étiquetés dans le patelin.

Depuis vendredi Patin s'est esbigné ! Il a pris le train, — et d'un si bon train qu'on ne sait foutre pas ce qu'il est devenu.

Toute la racaille qu'il menait au doigt et à l'œil pleurniche ferme.

Ousqu'est allé Patin ?

Serait-il venu à Paris pour aider la gouvernaille à faire la chasse aux anarchos ?



COMMUNICATIONS

Bordeaux. — Samedi, 23 Décembre 1896, grande Réunion publique et contradictoire, rue de Pessac, 226, à la salle de danse, A la Belle Etoile.

Ordre du jour : le peuple et la bourgeoisie. — Les anarchistes et les gouvernements. Entrée 15 centimes.

PETITE POSTE

B. Lyon. — D. Alger. — B. Valence. — P. Saint-Etienne. — B. Langon. — P. Tunis. — M. Troyes. — T. Montpellier. — G. Rivo-de-Gier. — A. Roubaix. — S. Cherbourg. — C. Brokyn. — G. Hasting. — P. Castres. — V. Crécy. — C. Bellicoutt. — J. Roanne. — M. Beauvais. — T. Arbresle. — R. Révin. — M. Avignon. — L. Havre. — T. Mézières. — V. Lille.

G., Saint-Chamond. — N., Toulouse. — G. Ville-neuve. — H., Brest. — C., Thizy. — L. Orléans. — L. Reims. — L., Montceaux. — A., Angers. — Z., Nice. — F., Amiens. — Reçu règlement.

Reçu pour Vaillant : M..., 0 fr. 50. — Pour Léauthier, 1 fr.

EN VENTE : LE SECOND TIRAGE DE

L'ALMANACH

DU

Père Peinard

farci de galbeuses histoires

et de prédictions épatarouflantes pour 1894.

An révolutionnaire 102.

TEXTE. — Ruminades sur le calendrier : ce qu'il est, ce qu'il doit être. — Prédictionnements généraux. — Numérotage des abattis de l'année, avec la concordance du calendrier révolutionnaire et du calendrier crétin. — Réflexionnements sur les mois. — Eclipses et marées. — Pourquoi et comment le père Peinard s'est bombardé journalier. — Prédictionnements anarchotes de Nostradamus. — La grande canule militaire. — La Ravachole, chanson avec musique. — Histoire d'un gosse et d'un œuf rouge. — Ça viendra, poésie. — Le loup et l'agneau. — Les Bons Brigands fin-de-siècle. — Jabotage sur l'Anarchie entre Bibi et un Piston.

GRAVURES. — Couverture illustrée en couleurs. — Les saisons et les mois. — Le Père Peinard. — Capital et travail. — Les affaires, dessin de Willette. — La Patrie. — Ravachol. — Les garrottés de Xérès. — Portraits des anarchos de Chicago. — Les deux héritiers.

Prix de l'Almanach : 0,25 centimes

Pour le recevoir par la poste adresser : 0,30 cent. aux bureaux du Père Peinard, 4, bis, rue d'Orsel.

En vente chez tous les libraires et aux gares des chemins de fer.

EN VENTE

aux bureaux du PÈRE PEINARD

Chansons, avec musique, à deux ronds : Faut plus de gouvernement. — La mort d'un brave. — Le Chant des Peinards. — L'internationale. — Le droit à l'existence. — Y a rien de changé. — Le Père Peinard au populo. — Les grands principes. — Ce que nous voulons. — Les Conscrits insoumis.

Chansons à un rond, airs connus : Comm' c'est bon la vie. — Germinal. — J'n'aime pas les sergots. — Le Père Duchesne. — La Carmagnole Sociale et la Carmagnole des Mineurs (ensemble). — Prise de Possession ou Ouvrier prends la machine, etc. — Les Briseurs d'images. — Debout frères de misère (chant international). — Le Chant des Trimardeurs. Les Pieds plats (les deux Chansons ensemble). — Les enfants de la nature. — La Marianne. — La Bataille. — Les Jacques. — Le drapeau des révoltés. — Noël Misérable.

L'Imprimeur-Gérant : LAPIE.

Imprimerie spéciale du Père Peinard,
4 bis, rue d'Orsel, Paris.

HONNÊTES GENS!



- M^{me} Caiman : « Mais enfin, qu'est-ce qu'ils veulent donc, ces anarchistes ? »
- M. Caiman : « Ils veulent manger, boire et dormir tous les jours..... »
- M^{me} Caiman : « Ah! alors pour sur, voilà bien des idées de scélérats!!! »